

Ecrit par le 23 juillet 2024

# Parc naturel régional du Luberon : le projet de Charte pour 2025-2040 validé



**Depuis trois ans, le nouveau projet de Charte pour 2025-2040 pour le Parc naturel régional du Luberon est préparé en concertation avec la Région Sud, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence, les communes et les intercommunalités, mais aussi avec les acteurs locaux. Cette Charte vient d'être approuvée par vote du Comité syndical du Parc.**

L'objectif du Parc naturel régional du Luberon pour les années à venir est d'anticiper les évolutions environnementales, sociétales, climatiques et économiques afin de les atténuer ou de s'y adapter. Le projet consiste à mettre en place des solutions pour léguer des patrimoines, des ressources et des outils

Ecrit par le 23 juillet 2024

aux générations futures, leur permettant à leur tour de transmettre un territoire préservé, habité et dynamique.

Les contours de ce projet se déclinent en six défis :

- Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire.
- Organiser le territoire pour faire des singularités un atout.
- Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant.
- Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux.
- Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux.
- Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

« Avec ces six défis à relever et les deux axes forts que sont la lutte contre le changement climatique et le maintien de la biodiversité, nous préparons l'avenir des générations futures, l'après 2040 », déclare Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse et présidente du Parc naturel régional du Luberon.

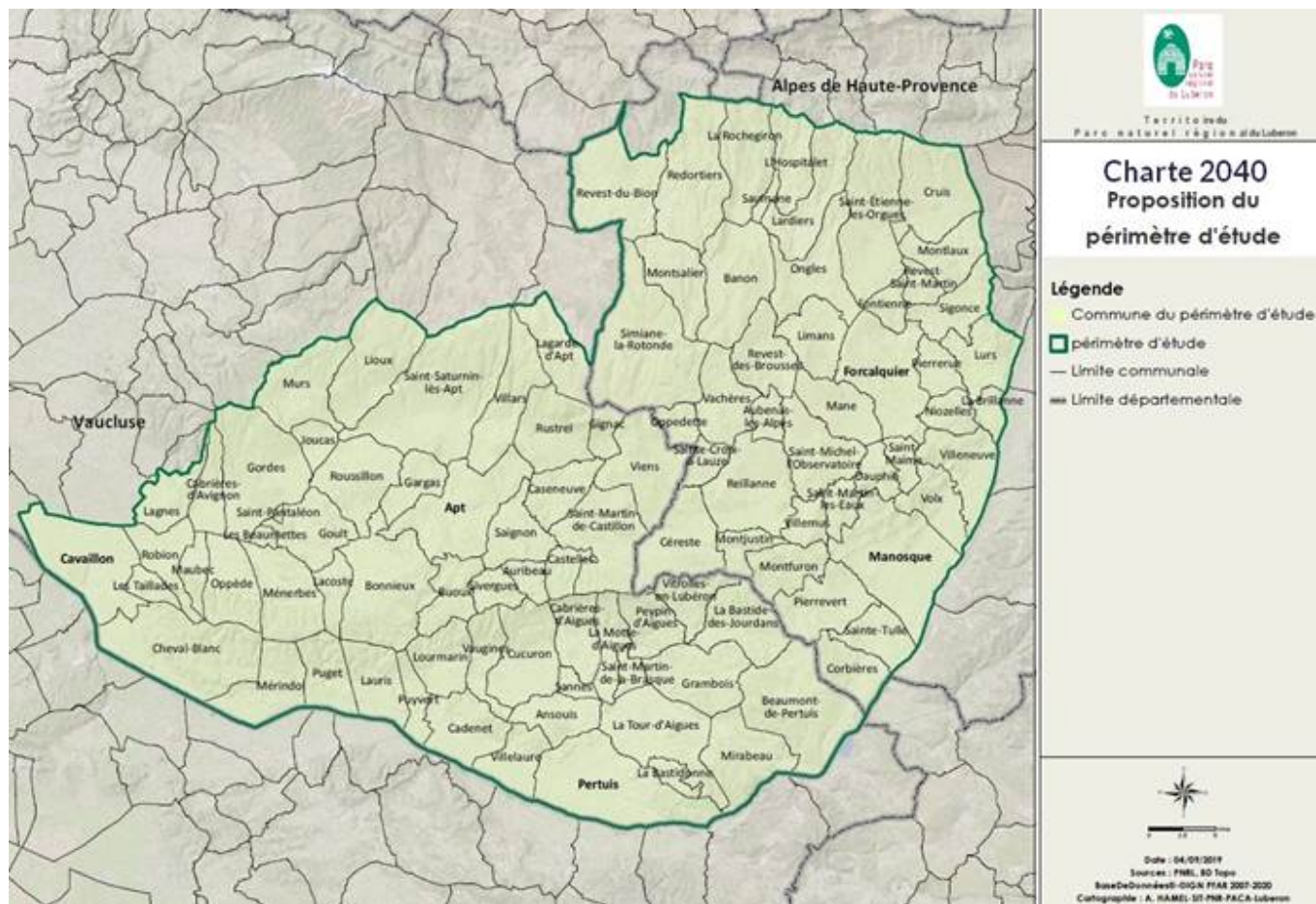
### **Et en attendant 2025 ?**

Avant que la Charte ne soit réellement mise en place, le Parc naturel régional du Luberon doit passer plusieurs étapes telles que l'examen de la Charte par l'État et la visite des rapporteurs, qui se feront en novembre 2022. Le Conseil national de la protection de la nature (CNPN) et de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux (FPNRF) donneront leur avis en début d'année 2023, suivi de l'avis motivé du Préfet de région.

La Région ne pourra valider le projet qu'en 2023. S'ensuivra l'avis de l'Autorité environnementale en août 2023, puis une enquête publique le mois suivant. Suite à l'examen final, il y aura l'avis du Ministre en juillet 2024, suivi de l'approbation de la Charte et du périmètre par la Région en fin d'année 2025 pour enfin parvenir au décret de classement du Parc naturel régional par le Premier ministre en avril 2025.

Les 100 communes du Luberon et du versant sud de la montagne de Lure, et les intercommunalités, sont aussi invitées à participer au projet auquel le Parc leur propose d'adhérer. En début d'année 2025, elles pourront librement et volontairement décider d'approuver la Charte aux côtés de la Région et des départements de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence.

Ecrit par le 23 juillet 2024



V.A.

# Maison du Parc du Luberon à Apt : une exposition d'arbres 'remarquables'

Écrit par le 23 juillet 2024



**Jusqu'au 2 septembre, une exposition est organisée à la [Maison du Parc](#) à Apt pour découvrir les arbres remarquables du [parc naturel régional du Luberon](#) et de la [montagne de Lure](#). Composée de 15 panneaux, l'exposition est accompagnée des textes de Laurence Chaber et Pierre Lieutaghi.**

Disséminés dans tous les paysages du [parc naturel régional du Luberon](#) et de la [montagne de Lure](#), les arbres constituent un patrimoine aussi riche que méconnu. Une étude menée par l'association [ÉPI](#) pour le Parc a permis de recenser plus de 800 arbres appartenant à 60 espèces. Cela exprime à la fois l'importance du patrimoine arboré et sa diversité biologique.

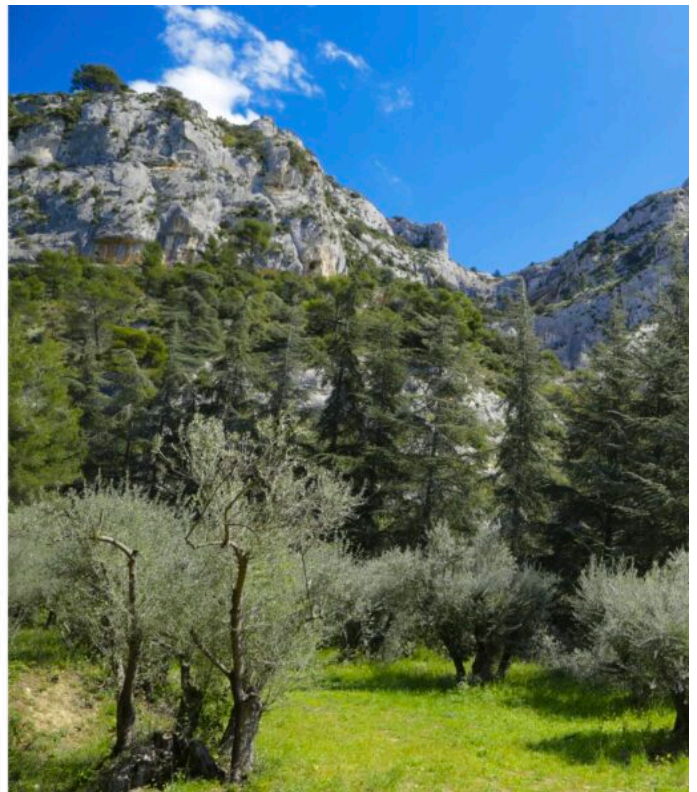
L'âge, les dimensions, la beauté, la situation dans le paysage, une histoire particulière, la rareté éventuelle comme espèce botanique, sont les principaux facteurs qui décident de la 'remarquabilité' d'un arbre. Jusqu'au 2 septembre, une exposition, composée de 15 panneaux, est organisée à la [Maison du Parc](#) à Apt pour découvrir ces arbres remarquables, qui ont traversé les siècles, avec des textes de Laurence Chaber et Pierre Lieutaghi.

*Exposition jusqu'au 2 septembre à la Maison du Parc à Apt, 60 places Jean-Jaurès. Entrée Libre. Du lundi au vendredi sauf 14 juillet et 15 août, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Réservation au 04 90 04 42 00.*

Ecrit par le 23 juillet 2024

J.R.

## Le parc naturel régional du Luberon mis en lumière ce dimanche sur M6



Ce dimanche 10 juillet à 21h10, nous découvrirons la beauté et les secrets du parc naturel régional du Luberon dans l'émission Capital, diffusée sur la chaîne télévisée M6, qui présentera le reportage 'Camargue, Luberon, Verdon : le bon filon des parcs naturels'.

Ce reportage suivra Julien, qui travaille dans le parc naturel régional du Luberon depuis 10 ans, et son équipe, qui assurent le programme de protection des vautours. Un programme qui coûte 15 000€ par an et qui permet d'héberger ces oiseaux en voie d'extinction dans le parc entre mars et août avant qu'ils ne rejoignent les côtes nord-africaines.

Écrit par le 23 juillet 2024

V.A.

## Région Sud : 46 gardes régionaux pour protéger les massifs du Vaucluse



Jeudi 30 juin, afin de marquer officiellement la fin de leur formation, [Renaud Muselier](#), président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a remis les blasons à la nouvelle promotion de la garde régionale forestière. Parmi les 185 nouveaux gardes régionaux, 46 protégeront les massifs du Vaucluse.

« Depuis 5 ans, les pompiers peuvent compter sur notre entière mobilisation pour mener la 'guerre du

Ecrit par le 23 juillet 2024

feu' à leurs côtés, rappelle [Renaud Muselier](#), président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué de régions de France. Avec la garde régionale forestière, nous avons voulu mettre en place une véritable force de frappe contre les incendies de forêt et nos 185 gardes régionaux en sont un maillon essentiel »

### **En première ligne de la guerre du feu**

Avec la prolifération des 'mégafeux' partout en Méditerranée, la garde régionale forestière est un dispositif essentiel pour lutter contre les incendies. Mise en place par la [Région Sud](#), deuxième région la plus boisée de France avec 1,6M d'hectares, la garde est déployée tout l'été sur le territoire en soutien de la sécurité civile. Elle se compose de jeunes âgés de 18 à 25 ans, formés par des professionnels du feu et connectés aux sapeurs-pompiers et aux comités communaux des feux de forêt ([CCFF](#)) au sein des parcs et espaces naturels de la région Sud.

Jeudi 30 juin, afin de marquer officiellement la fin de leur formation, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué de régions de France, [François de Canson](#), vice-président en charge du développement économique de l'attractivité, du tourisme et de la prévention des risques majeurs, [Ludovic Perney](#), vice-président en charge de la jeunesse, des sports et de la vie étudiante, ainsi que [Jacqueline Bouyac](#), vice-présidente et présidente du parc naturel régional du Ventoux et de la Cove, ont remis les blasons aux 185 nouveaux gardes régionaux de la promotion Amiral Augier.

A cette occasion, le Vice-Amiral, Patrick Augier et Gilles Allione, ancien président [CCFF du Var](#), ont reçu la médaille d'honneur de la Région Sud pour leur engagement lors de la crise sanitaire et leurs actions dans la guerre du feu, notamment lors du mégafeu du Massif des Maures en 2021.

Parmi les 185 nouveaux gardes régionaux, 46 protégeront les massifs du Vaucluse, dont 5 gardes régionaux déployés dans le pays de Sorgues, 24 mobilisés au parc naturel régional du Lubéron et 17 au parc naturel régional du Ventoux.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Feu de broussailles à Cairanne durant l'été 2020 © Com Sdis Vaucluse

### **Prévenir les risques grâce à la garde régionale forestière**

Créée en 2018, la garde régionale forestière s'inscrit dans le plan climat régional et dans le dispositif 'guerre du feu', afin de préserver les milieux naturels et de prévenir les risques d'incendies. En 2022, la Région Sud y a consacré près de 1,2M €.

La garde régionale forestière a pour mission de : développer la culture du risque d'incendie ; renforcer les capacités des acteurs régionaux en matière de prévention, information, sensibilisation et surveillance ; venir en appui des dispositifs de surveillance.

Avant de prendre leurs fonctions dans les différents massifs de la région Sud, les volontaires qui composent la garde suivent plusieurs formations qualifiantes. Dans un premier temps, il s'agit d'une formation théorique autour de la forêt et de ses acteurs. Après ce premier rendez-vous, ils suivent une formation de terrain personnalisée, afin de se familiariser avec leur futur environnement, puis une formation au premier secours, labellisée PSC1. Enfin, leur parcours de formation s'achève par l'apprentissage des bases de communication et de cartographie, au lycée Agricole de Valabre.

### **Trois principes pour mener la guerre du feu**

Pour éviter les drames humains et préserver l'environnement, la Région Sud a engagé plus de 4M € par



Écrit par le 23 juillet 2024

an depuis 2016. Cette année, 1,5M€ supplémentaire ont été investi dans le dispositif 'guerre du feu'. Récemment, la Région Sud a renforcé sa stratégie en faveur de la gestion patrimoniale forestière. Inscrite dans le plan climat régional '[Gardons une COP d'avance](#)', cette stratégie s'articule autour de trois principes : prévenir, combattre, reconstruire.

## Luberon : 6e forum de l'agriculture et de l'alimentation durables



Le [parc naturel régional du Luberon](#) et ses partenaires du [projet alimentaire territorial Luberon](#) organisent le 'forum de l'agriculture et de l'alimentation durables en Luberon'. Le thème de cette 6<sup>e</sup> édition est : 'quelles actions concrètes les collectivités peuvent-elles mettre

Ecrit par le 23 juillet 2024

## en place pour développer l'agriculture nourricière sur leur territoire ?

Le [parc naturel régional du Luberon](#) et ses [partenaires du projet alimentaire territorial Luberon](#) organisent le 'forum de l'agriculture et de l'alimentation durables en Luberon', le mercredi 29 juin à la Fruitière numérique à Lourmarin à partir de 8h30.

Le thème de cette 6<sup>e</sup> édition est : 'quelles actions concrètes les collectivités peuvent-elles mettre en place pour développer l'agriculture nourricière sur leur territoire ?'.

Cette journée s'adresse aux élus, aux agriculteurs, aux acteurs des filières agricoles/alimentaires, aux professionnels de la restauration collective.... sur réservation auprès de [julie.rigaux@parcduluberon.fr](mailto:julie.rigaux@parcduluberon.fr)

### Au programme

Après une matinée d'informations et de retours d'expérience, un temps de discussion autour d'actions concrètes à mettre en place aura lieu l'après-midi. La journée se terminera par des visites selon plusieurs thèmes, à l'image de l'approche multithématique d'un projet alimentaire territorial (PAT)

#### 9h : discours d'ouverture

[Patrick Courtecuisse](#), vice-président du parc naturel régional du Luberon, en charge de l'agriculture et du tourisme durables.

#### 9h10-9h30 : l'agriculture nourricière du Luberon

[Julie Rigaux](#), animatrice du projet alimentaire territorial du Luberon.

#### 9h30-10h30 : conférences

'Reterritorialiser notre alimentation' par [Nicolas Bricas](#), chercheur au [Cirad](#) (recherche agronomique et coopération internationale), [UMR MoISA](#) (unité de recherche interdisciplinaire sur les systèmes agri-alimentaires) et titulaire de la [Chaire Unesco Alimentations du Monde](#).

'Manger sain et durable, pourquoi et comment ?' par Denis Lairon, nutritionniste, directeur de recherche émérite Inserm (institut national de la santé et de la recherche médicale)

#### 10h50-12h15 : les actions à l'échelle communale

Alimentation durable pour tous : Ville de Miramas.

Le Gardenlab de Gignac-la-Nerthe : un projet agroécologique, alimentaire et citoyen.

Restauration durable depuis 2015 à Avignon.

#### 14h-16h : échanges dynamiques et définition des actions concrètes : quels outils à disposition des collectivités pour développer un projet agricole et alimentaire local ?

Avec la [DRAAF](#) (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), la [région sud](#), le [département de Vaucluse](#), la [SAFER 04](#), [Terre de liens](#), les chambres d'agriculture [04](#) et [84](#), le réseau régional des magasins de producteurs, l'[INRAE](#), le [groupe de recherche en agriculture biologique](#).

#### 16h15 : départ pour les visites (sur inscription)

Visite 1 : magasin de producteurs « la Bardane » - Cadenet

Visite 2 : élevage - Sébastien Félix - Lauris

Visite 3 : restauration scolaire - Lauris

Ecrit par le 23 juillet 2024

Visite 4 : projet commune ferme, association au maquis - Lauris

Visite 5 : cité vivante de l'alimentation - mairie de Lauris

*Conférences, partages d'expériences de collectivités, échanges et visites de terrain, mercredi 29 juin à la Fruitière numérique à Lourmarin à partir de 8h30 - réservation auprès de [julie.rigaux@parcduluberon.fr](mailto:julie.rigaux@parcduluberon.fr)*

J.R.

Ecrit par le 23 juillet 2024



## 6<sup>E</sup> FORUM DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DURABLES EN LUBERON

Quelles actions concrètes peuvent mettre en place  
les collectivités pour développer l'agriculture nourricière  
sur leur territoire ?

**INVITATION**  
(sur réservation)

Conférences,  
partages d'expériences de collectivités,  
échanges dynamiques et visites



La Fruitière numérique  
**LOURMARIN**  
29 juin 2022  
de 8h30 à 17h



Inscriptions avant le 24 juin  
Contact : Julie Rigaux  
julie.rigaux@parcduluberon.fr  
06 21 54 25 25

## Faites l'inventaire des hirondelles et des martinets près de chez vous



Pour pallier l'extinction des oiseaux migrateurs, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux organise un inventaire participatif des hirondelles et des martinets. Pendant cinq samedis durant les mois de juin et juillet, de 9h à 12h, vous pourrez vous aussi faire l'inventaire des nids qui se trouvent dans vos communes.

Écrit par le 23 juillet 2024

L'inventaire débutera à Puyméras ce samedi, puis se poursuivra à Entrechaux le 18 juin, à Vaison-la-Romaine le 25 juin, à Faucon le 2 juillet, et se terminera à Crestet le 9 juillet. Pour ce faire, des bénévoles du groupe local de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) du Ventoux vous apprendront à reconnaître les différentes espèces et vous guideront dans la protection de leurs colonies.

Pour s'inscrire à l'un de ces inventaires, il faut envoyer un mail à [contact@parcduventoux.fr](mailto:contact@parcduventoux.fr) ou téléphoner au 04 90 63 22 74.

V.A.

## La saison œnotouristique va bientôt démarrer pour le Château Saint Pons



Situé à Villars, au cœur du parc naturel régional du Luberon, le [Château Saint Pons](#) va de nouveau ouvrir ses portes pour sa saison œnotouristique à partir de ce samedi 21 mai, et ce,

Ecrit par le 23 juillet 2024

## jusqu'au 31 août.

Les visiteurs pourront venir découvrir le domaine de 10 hectares situé sur l'appellation d'origine contrôlée Ventoux, accueillis par les propriétaires et vignerons [William](#) et [Nathalie Monin](#), arrivés en Provence il y a 4 ans. Au programme : balades bucoliques, ateliers immersifs pour découvrir le métier de vigneron, ou encore pique-niques gastronomiques au milieu des vignes. Les visiteurs pourront également découvrir les sculptures de l'artiste aixois Jean-Claude Lorenzo fabriquées avec des métaux recyclés, qui seront installées dans les vignes.

Pour ajouter une touche festive à cette saison œnotouristique, le Château Saint Pons organisera des 'Apéros sunset' tous les vendredis et samedis de 19h à 22h30, à partir du 16 juillet jusqu'au 27 août pour faire découvrir ses différents vins. Les personnes souhaitant prolonger leur expérience au cœur de ce domaine pourront y séjourner. Le Château Saint Pons dispose d'un gîte de 70m<sup>2</sup> pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes qui offre une vue sur les allées de vignes.

Pour découvrir toutes les activités proposées par le Château Saint-Pons et en réserver, [cliquez ici](#).

V.A.

---

# Le Parc naturel régional du Luberon recrute 24 jeunes du territoire

**Vous êtes étudiant, avez entre 18 et 26 ans, vous aimez les espaces naturels du Luberon ? Alors rejoignez La garde régionale forestière du Luberon ! Mission ? Travailler à prévention des risques d'incendie, de fin juin à fin août 2022.**

Après une semaine de formation organisée par la Région Sud, vous irez au contact du public, sur les sites naturels les plus fréquentés (Grand Luberon, colline Saint-Jacques à Cavaillon, Gorges de Régalon, forêt des cèdres du Petit Luberon, Gorges de Véroncle, Colorado provençal à Rustrel, vallon de l'Aiguebrun à Buoux, Gorges d'Oppedette, etc.). Votre mission ? Assurer l'accueil, la sensibilisation et l'information des visiteurs afin de garantir la protection de tous contre les incendies de forêt.

## Les infos pratiques

Fiches de poste et candidature sur <https://www.parcduluberon.fr/un-territoire-en-action/institution/offres-emploi-stage/> Date limite pour postuler : 31 mars 2022.

Écrit par le 23 juillet 2024

### **En savoir plus ?**

En 2019 le dispositif de la garde régionale forestière comprenait 120 jeunes dont 25 sont répartis dans le territoire du Parc naturel régional du Luberon ainsi que dans celui de la communauté de commune du pays de Sorgue et Mont du Vaucluse. Mis en place en 2018 par la Région Sud dans le cadre de son 'Plan climat pour une Cop d'avance', ce dispositif comprenait alors 110 jeunes. Déployée tout l'été sur le territoire pour appuyer la sécurité civile, la garde régionale forestière est composée de jeunes âgés de 18 à 25 ans, formés par des professionnels du feu et connectés aux sapeurs-pompiers.

MH

---

## **Villars : chantier de formation à la gestion forestière en Luberon**



Ecrit par le 23 juillet 2024



**Fin novembre, des élèves du lycée professionnel La Ricarde à l'Isle-sur-la-Sorgue ont réalisé des opérations de débroussaillage et de bûcheronnage dans le hameau des Trécassats à Villars. Ces opérations avaient pour but de leur apprendre sur le terrain à manipuler des outils, gérer une équipe de chantier et valoriser leurs compétences pour la gestion de ces zones naturelles.**

En formation bac pro « Gestion des milieux naturels et de la faune », les élèves du lycée professionnel La Ricarde à l'Isle-sur-la-Sorgue viennent d'intervenir dans le secteur de la colline de La Bruyère à Villars. Pendant une semaine, ce chantier encadré par Frédérique Ravetti et Eric Vautrin, enseignants à La Ricarde, a notamment permis l'élimination des pins entravant le développement optimum des chênes alors que les branches résiduelles de l'élagage, ont été aménagés au sol, en petit tas, pouvant servir de cache pour la faune. Auparavant, en mars dernier, les élèves avaient appris à délimiter sur cartographie aérienne des zones de développement de chênes ; puis ils ont repéré et marqué sur le terrain des arbres à favoriser. Pour 2022, un chantier similaire est programmé dans le même secteur afin de relier une zone ouverte qui pourra potentiellement devenir une future zone de pâturage.

Ecrit par le 23 juillet 2024

En effet, le Parc naturel régional du Luberon et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Provence-Alpes-Côte d'Azur souhaitent confier très prochainement l'entretien du milieu à un éleveur de chèvres conduisant un petit troupeau et qui trouvera une ressource alimentaire d'appoint sur ce pâturage.

### **Une colline brûlée dans les années 1990**

Située au centre du massif des Ogres sur la commune de Villars, la colline de La Bruyère à Villars est incluse dans le périmètre du Parc naturel régional du Luberon et constitue un Espace Naturel Sensible du réseau du Département de Vaucluse. Elle a subi un incendie dans les années 1990. Une aubaine pour certaines espèces qui se développent après ce type d'évènement. Les bruyères et les Pins maritimes ont depuis effacé les traces des flammes mais cette régénération naturelle a rendu le massif homogène alors que cette zone a un fort potentiel pour abriter de multiples espèces végétales des milieux ouverts sur sol acide. Le Parc et le CEN Paca ont donc mis à disposition leurs parcelles pour procéder à des travaux d'ouverture dans la matrice forestière de recolonisation.

### **Des espèces rares**

Depuis 2003, le CEN PACA s'intéresse à la biodiversité de cette zone. C'est à cette date qu'il réalise l'acquisition d'une parcelle de 5ha abritant une espèce protégée et rarissime la Loefflingie d'Espagne. Le Parc du Luberon a pris le pas en 2009 en faisant l'acquisition de 9ha supplémentaires. Par ailleurs, depuis 2015, le Conseil départemental accompagne la commune de Villars pour continuer les acquisitions de parcelles dans cette zone. Aujourd'hui, une quarantaine d'hectares sont en propriété publique.

« Au bord d'un chemin, se développent des plantes protégées et très rares dont uniquement 5 lieux sont connus en France, explique le Parc du Luberon. Sur un sommet, une dépression en eau abrite un amphibien peu commun qui est muni d'ergos affûtés comme des couteaux. Sous terre, c'est le royaume des demoiselles de la nuit : les chauves-souris ont pris possession des lieux. Toute cette nature est très discrète et ne se montre guère facilement, à moins de se laisser guider par un spécialiste. »